

01/07/2020 | Dossier de presse

CAP RELANCE, un nouveau dispositif gratuit pour **soutenir les entreprises en difficulté**

Conférence de presse, mercredi 1^{er} juillet

Sommaire

I.	Le contexte	P2
II.	Le dispositif Cap Relance	P3
III.	Les partenaires Cap Relance	P3
IV.	Agenda des permanences d'experts et ateliers pratiques	P6

I. Le contexte

Des entreprises en grande difficulté

En ce début d'année, la CCI s'était fixée pour objectif de refondre son offre d'accompagnement des entreprises afin de répondre au plus près à leurs besoins, se fixant comme priorité d'aider les entreprises en difficulté.

La crise sanitaire et économique liée au Covid-19 a accentué et élargi ce besoin de la part des entrepreneurs, qui peinent à sortir la tête de l'eau et qui redoutent les complications à venir.

D'après la dernière étude menée par la cellule des acteurs économiques, fin avril 2020 :

- 75 % des entreprises constatent une baisse de leur chiffre d'affaires
- 68 % des moins de 10 salariés sont les plus fragilisés par la crise et enregistrent une baisse de CA de 51 % en moyenne ; 70 % déclarent ne pas pouvoir survivre au-delà de 6 mois face à la crise.

Un soutien nécessaire pour ces entreprises

De nombreux chefs d'entreprise ont des difficultés à poursuivre leur activité et à trouver l'énergie pour reprendre confiance en l'avenir de leur structure. De **mars à juin 2020**, à travers sa cellule d'accompagnement d'urgence, la CCI a reçu plus de **4 000 demandes** et **aidé plus de 3 000 entreprises**.

Dans ce contexte post-Covid-19, **la Chambre lance Cap Relance**, un **dispositif gratuit d'accompagnement**, pour les **entrepreneurs fragilisés**.

Objectif : les aider à identifier leurs problématiques et leur apporter un ensemble de solutions gratuites et personnalisées pour leur permettre de surmonter la crise.

Cap Relance, un dispositif qui prend en compte les besoins techniques des entreprises mais **aussi et avant tout l'humain**, car derrière nos entreprises se sont bien des femmes et des hommes qu'il faut écouter, soutenir et accompagner.

II. Le dispositif Cap Relance

Cap Relance est un dispositif d'accompagnement complet, pensé pour être adapté aux besoins des entrepreneurs fragilisés, en fonction des problèmes qu'ils rencontrent le plus.

Pour ce faire, la CCI a pris en compte les difficultés exprimées par les chefs d'entreprise auprès des conseillers CCI à travers le numéro vert de la cellule d'urgence et à travers les enquêtes menées entre fin mars et fin avril 2020 par la cellule des acteurs économiques pilotée par la Chambre consulaire.

Les principales sources de difficultés sont :

1. Relation avec les clients
2. Relation avec les fournisseurs
3. Fiscalité et obligations sociales
4. Relation au système bancaire
5. Gestion des ressources humaines
6. Gestion financière et administrative
7. Communication digitale
8. Développement personnel

→ Les solutions proposées par Cap Relance

4 solutions d'accompagnement gratuites :

1. Un suivi personnalisé par un conseiller CCI
2. Des ateliers pratiques en groupe
3. Des rendez-vous individuels avec des experts
4. Le parrainage « Entrepreneurs solidaires NC »

En plus de ces accompagnements, des solutions pratiques tels que des webinaires ou fiches pratiques, sont à la disposition des chefs d'entreprise sur le site web de la CCI.

L'entrepreneur.e en difficulté peut avoir recours à tout ou partie de ces solutions proposées, lorsqu'il le souhaite et en fonction des difficultés qu'il rencontre.

1. Le suivi personnalisé par un conseiller CCI

La CCI a conçu un outil d'autodiagnostic en ligne qui permet au/à la dirigeant.e d'évaluer en 10 minutes la situation de son entreprise, ses forces et ses faiblesses.

Après avoir réalisé ce *Flash Diag*, il/elle peut demander à être recontacté.e par un conseiller de la CCI en moins de 48 h. Un conseiller CCI le/la reçoit alors individuellement sur rendez-vous afin d'analyser les problèmes rencontrés et de l'orienter vers les solutions les plus adaptées, voire de lui proposer, en fonction de ses besoins, un plan d'actions et un suivi personnalisé qui peut potentiellement se faire au sein-même de l'entreprise.

Pour accéder au *Flash Diag* : <https://www.cci.nc/form/autodiag-en-ligne>

2. Des ateliers pratiques en groupe

Fort de succès rencontré par les ateliers gratuits déployés sur tout le territoire pour aider les entreprises à accéder aux aides de l'Etat et de la province Sud, la CCI décline ces ateliers sur les quatre thématiques suivantes :

- Gestion de l'entreprise « Redynamiser son activité face à la crise »
- Développement personnel « Valoriser ses points forts face à la crise »
- Communication digitale « Créer et animer une page Facebook professionnelle »
- Banque « Etablir une relation de confiance avec son banquier »

Animés par des experts bénévoles, ces ateliers d'une durée de 2 h à 3 h 30, se dérouleront à **Nouméa, Koné, Koumac et Lifou** pour certains d'entre eux, et pourront accueillir, en fonction des thématiques, de 8 à 20 personnes.

3. Des rendez-vous individuels avec des experts

De nombreux partenaires bénévoles se sont fédérés autour de la CCI pour créer ce dispositif Cap Relance. Ainsi, des **permanences d'avocats, d'experts-comptables et de coachs** vont être **réalisées gratuitement à la CCI**, une à deux fois par semaine pour conseiller, orienter et informer les chefs d'entreprise le temps d'un entretien individuel privilégié.

4. Le parrainage « Entrepreneurs solidaires NC »

Des **entrepreneurs expérimentés** se sont mobilisés **bénévolement** pour apporter leur soutien et leur expérience à leurs homologues en difficulté à travers des moments d'échanges.

Le « parrain » a pour mission d'écouter et de booster le moral du dirigeant, de l'aider à prendre du recul et à élaborer les grandes lignes d'une stratégie de relance.

Les autres solutions pratiques Cap Relance

- La CCI propose **un large choix de formations** au plus proche des besoins des dirigeants. Dans le prolongement de ce dispositif d'accompagnement, les entrepreneurs en difficulté sont invités à s'inscrire à ces formations. Dans le cadre du dispositif, **toutes les entreprises ressortissantes de la CCI** (inscrites au RCS), **peuvent bénéficier de formations en gestion de l'entreprise**, pour lesquelles la CCI prend en charge 30 % du montant, et ce jusqu'au 31 décembre 2020.
- La CCI propose en téléchargement sur www.cci.nc des **fiches pratiques** ainsi que des **webinaires** en accès libre, avec des conseils pragmatiques.

III. Les partenaires Cap Relance

Il est important de souligner l'engagement volontaire et bénévole de tous les partenaires qui se sont impliqués dans la mise en place de ce dispositif dans le but unique de venir en aide aux entreprises en difficulté. Leur expertise dans leur domaine respectif représente une aide concrète pour les entrepreneurs, la CCI les remercie sincèrement.

- **L'Ordre des avocats**
Permanences pour dispenser un soutien juridique concernant les questions fiscales et d'obligations sociales.
- **L'Ordre des experts comptables**
Permanences pour un premier niveau de conseil en matière de comptabilité et gestion de trésorerie.
- **Le comité local de la Fédération bancaire française**
Animation d'ateliers pratiques pour mieux comprendre l'importance d'échanger avec son banquier et en faire un partenaire de l'entreprise.
- **L'Observatoire Numérique NC**
Animation d'ateliers pratiques pour un appui digital à la création et à l'animation des réseaux sociaux pour une meilleure visibilité de l'entreprise.
- **Des coachs professionnels**
Permanences et animation d'ateliers afin d'identifier des orientations pour améliorer son efficacité au travail et reprendre confiance en soi.
- **APESA** (Aide psychologique pour les entrepreneurs en souffrance aiguë) pour une orientation vers un soutien psychologique.
- **Des chefs d'entreprise expérimentés**, pour la création d'une communauté de parrains et filleuls.

IV. Agenda des permanences d'experts et ateliers pratiques

Les permanences et ateliers se déroulent à la CCI.

Les permanences

- **Avocat** : les mardi et jeudi de 14 h à 17 h / consultations de 30 min
- **Expert-Comptable** : les mardi et jeudi de 14 h à 17 h / consultations de 30 min
- **Coach** : le mardi de 14 h à 17 h / consultations de 1 heure.

Programme des ateliers

Thématique	Contenu
Gestion de l'entreprise	<p>Redynamiser son activité face à la crise</p> <p><u>Animateur</u> : conseiller CCI</p> <p><u>Nouméa</u> : 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 14 octobre, 10 novembre, 15 décembre</p> <p><u>Koné</u> : 28 juillet, 25 août, 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 15 décembre</p>
Communication digitale	<p>Créer et animer une page Facebook professionnelle</p> <p><u>Animateur</u> : Eric Olivier, coordinateur de l'Observatoire Numérique Nouvelle-Calédonie</p> <p><u>Nouméa</u> : 7 et 21 juillet, 11 août, 1^{er} et 22 septembre, 13 octobre</p> <p><u>Lifou</u> : 13 août</p> <p><u>Koné</u> : 26 août</p>
Développement personnel / efficacité professionnelle	<p>Valoriser ses points forts face à la crise</p> <p><u>Animateurs</u> :</p> <p>Marc Daroux, coach professionnel, ou Loana Jobic, coach professionnelle</p> <p><u>Nouméa</u> : 10 et 29 juillet, 24 août, 15 septembre, 7 et 27 octobre, 18 novembre</p> <p><u>Koné</u> : 9 juillet, 16 septembre</p> <p><u>Koumac</u> : 19 août</p>

Thématique	Contenu
Communication digitale	<p>Etablir une relation de confiance avec son banquier</p> <p><u>Animateurs :</u> Boris Petron, BCI, ou Clément Nuns, BNC, ou Sarah Gopfert, Société Générale, ou Yan Guepy, BNP Paribas</p> <p><u>Nouméa :</u> 9 et 31 juillet, 10 et 24 août, 15 et 30 septembre, 7 et 23 octobre, 16 novembre, 1^{er} décembre</p> <p><u>Brousse :</u> en cours de programmation</p>

V. Information et inscriptions

Pour toute prise de rendez-vous avec un conseiller CCI ou un expert, ou pour s'inscrire à des ateliers -> rdv sur www.cci.nc

Contact Cap Relance

caprelance@cci.nc

[24 31 32](tel:243132)

Contact presse :

Sidonie Ganatchian, directrice communication et marketing CCI-NC

Tél. : 24 31 48 – 77 45 78 – s.ganatchian@cci.nc